

COLLOQUE DE DEMOGRAPHIE
DE L'ORSTOM - 1968

-:-:-

SOMMAIRE

-:-:-

1 - Présentation

2 - Compte-rendu des travaux

3 - Conclusions

Annexes : 1 - Ordre du jour détaillé

2 - Liste des participants

3 - Documents présentés

I - PRESENTATION.

Le colloque de démographie qui s'est tenu au siège de l'ORSTOM à Paris du 25 au 27 septembre a réuni trente-huit personnes, dont seize démographes. Outre l'ORSTOM, les organismes suivants étaient représentés :

- INSEE (Institut National de la Statistique)
- INED (Institut National d'Etudes Démographiques)
- CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)
- Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères
- Université de Montréal
- CEA (Commission Economique pour l'Afrique)

Le but de ce colloque était multiple :

- permettre de se rencontrer à des chercheurs qui travaillent fatalement de manière isolée et qui ressentent sans nul doute un besoin très vif de contact les uns avec les autres,

- faire le point des efforts accomplis et des résultats obtenus par l'ORSTOM dans le domaine de la démographie, afin de dégager les directions qu'il peut paraître souhaitable d'imprimer à l'action future des chercheurs,

- replacer l'activité propre des démographes dans le cadre plus vaste des sciences humaines, afin de préciser et d'améliorer si possible les rapports mutuels de ces diverses disciplines.

En même temps, il semblait intéressant de profiter de cette confrontation pour évoquer certains problèmes spécifiques à l'ORSTOM tels que le recrutement, la formation, l'affectation, etc...

Finalement, l'ordre du jour du colloque a été découpé en trois points correspondant aux différents types de problèmes abordés :

Point 1 - Programme de recherche démographique de l'ORSTOM

Point 2 - Liaisons interdisciplinaires, vues sous un angle général ou à l'occasion de certains points particuliers

Point 3 - Problèmes de logistique propres à l'ORSTOM.

*

* *

L'ensemble des participants a assisté aux réunions sur le point 2, qui a fait l'objet d'un examen en sous-groupes, suivi d'une séance plénière de synthèse.

Le point 1 devant servir d'introduction aux discussions sur le point 2, l'ensemble des participants y fut également convié ; par contre le point 3 traitant de problèmes plus spécifiques de l'ORSTOM fut examiné par les seuls chercheurs ou membres du Comité Technique avec la participation d'un représentant de la Direction Générale.

*

* *

Des papiers (1) avaient été préparés sur les divers points abordés présentés par leurs auteurs ; ils servaient de ligne conductrice aux discussions.

L'ensemble de cette organisation avait été préparé par une réunion restreinte tenue le 28 août en présence également d'un représentant de la Direction Générale.

*

* *

On trouvera ci-après un compte-rendu succinct des travaux du colloque ainsi que l'exposé des conclusions qui paraissent s'en dégager.

En annexe sont reproduits :

- l'ordre du jour détaillé
- la liste des participants
- l'ensemble des documents présentés.

II - COMPTE-RENDU DES TRAVAUX.

Point 1. Programme de recherche démographique de l'ORSTOM

Point 1.1. - Rapports des chercheurs et des élèves.

Monsieur BLANC, président, ouvre la première séance du colloque par quelques mots de bienvenue. Cette rencontre doit être l'occasion pour des chercheurs de diverses disciplines d'apprendre à se connaître ou à mieux se connaître. Elle doit être aussi le lieu d'un échange très libre d'expériences. Enfin, il ne faut pas

(1) 24 au total.

oublier qu'un des objectifs de ce colloque, organisé par l'ORSTOM, est précisément d'orienter les travaux de recherche démographique entrepris par cet organisme.

Après avoir précisé l'organisation du colloque, la parole est donnée aux chercheurs et élèves de l'ORSTOM qui présentent leurs travaux et en dégagent les enseignements.

Quatre rapports sont ainsi présentés par MM. PODLEWSKI, GENDREAU, CANTRELLE, pour les chercheurs et PICOUET pour les élèves. En dehors des problèmes particuliers posés par chaque étude on peut retenir quelques grandes lignes qui ont suscité des amorces de discussion.

Les enquêtes réalisées, et en particulier les enquêtes permanentes, posent un problème déontologique.

On sait que ces méthodes ont été mises au point pour pallier l'insuffisance de l'état-civil et des recensements de l'administration générale : pratiquement l'enquête permanente est un substitut de l'enregistrement, et on peut même penser remplacer l'état-civil par ce type d'enquête, les opérations étant effectuées par l'administration elle-même.

Or on sait que la principale fonction actuelle de l'enregistrement est, en Afrique, la collecte de l'impôt. Il y a donc problème dans la mesure où les chercheurs présentent aux populations leurs études comme indépendantes du fisc. Il paraît difficile dans ces conditions que les chercheurs fournissent à l'administration leurs listes, qui serviront assurément à l'impôt. C'est tout le problème du secret statistique qui est en cause. Il est vrai qu'il est déjà difficile en pays développé.

On a abordé aussi la question de savoir s'il est préférable de s'en tenir pour les études à une ethnie bien homogène ou au contraire d'étendre l'étude à toute une population. La réponse dépend, en fait, de l'objectif assigné à l'étude.

Le problème de l'analyse des données a été posé, car la collecte de l'information n'a évidemment d'intérêt que dans la mesure où elle est exploitée dans son intégralité, où elle est soumise à un examen critique permettant d'estimer la "fiabilité" à lui accorder, et où elle est analysée de façon suffisamment poussée pour que les résultats publiés soient directement utilisables.

Enfin les élèves ont, dans le cadre de leur propre rapport, demandé que les séminaires de formation soient plus concrets et moins magistraux. Il faudrait qu'ils

soient davantage préparés à la fois par les animateurs et les élèves et surtout que chaque spécialiste parle un langage facilement compréhensible par tous.

Point 1.2. Bilan des enquêtes classiques.

La discussion semble s'être placée sur deux plans :

1. - Les besoins de la recherche démographique (entendue comme amélioration de la connaissance des faits des populations africaines) et des autres disciplines d'une part, des administrations de l'autre semblent, d'une manière presque irrante, à la fois complémentaires et divergents : complémentaires car l'objet d'étude est le même, et divergents dans la précision réclamée aux données.

2. - La question des recensements a fortement préoccupé les participants. Devant la carence des recensements administratifs, qui sont plutôt des décomptes ou des dénombremments que des recensements, la question est de savoir si la démographie africaine, après avoir innové dans la méthode, doit refaire le chemin parcouru par la démographie européenne.

Ce problème a été maintes fois repris au cours des trois journées ; il recouvre notamment celui de l'établissement de bases de sondage valables. De proche en proche, le colloque en est d'ailleurs arrivé à admettre la nécessité de l'élaboration de telles bases, constituées par des inventaires exhaustifs des personnes ou des collectivités.

Mais naturellement le problème demeure quant au biais introduit par l'administration dans les recensements, du fait de leur liaison avec la fiscalité.

Même si certains démographes sont peu en faveur d'une opération exhaustive, laquelle ne peut leur fournir les renseignements nécessaires à l'établissement de tables et d'indices, l'économiste, l'administrateur et peut-être aussi d'autres chercheurs en ont un grand besoin, en particulier pour les études et les actions au niveau local. Le terme "recensement économique" a été mis en avant (recensement des ménages, des habitations, des villages).

Aussi est-il nécessaire de distinguer deux problèmes : celui de l'opportunité d'effectuer des recensements en Afrique (problèmes du coût, de l'encadrement, de la méthode, de la précision...) et celui de la participation éventuelle de chercheurs de l'ORSTOM à de telles opérations ; participation qui peut être importante au niveau de la méthodologie (l'organisation étant bien sûr du ressort de l'administration), car il

s'agit en fait d'une technique particulière d'investigation susceptible de rentrer dans le cadre de la recherche au même titre que les autres méthodes d'observation.

Point 1.3. Les enquêtes nouvelles.

Le problème de terminologie a été abordé mais non résolu : enquêtes ou observations permanentes, suivies, continues ou à passage répétés sont des qualificatifs à peu près équivalents dont le choix est laissé à l'appréciation des démographes.

Pour les enquêtes appelées comparatives par M. PICOUET, il a été signalé que l'ONU a proposé le terme d'enquête de confrontation.

Pour les enquêtes indiennes il a été observé que l'indépendance supposée de deux sources d'information devrait être vérifiée, car en fait elle n'a jamais été testée. Or l'on peut penser que la motivation qui interviendrait pour taire un événement à l'administration peut jouer aussi pour l'enquête. La difficulté de l'utilisation des enquêtes indiennes tient à l'ignorance dans laquelle on se trouve au sujet de la valeur des données recueillies et ceci malgré les efforts incontestablement très grands qui sont déployés.

Il est finalement apparu aux participants que c'est désormais surtout à l'aide d'enquêtes de ce type que des données sûres peuvent être recueillies.

Point 1.4. Programme futur.

En conclusions aux discussions précédentes, les participants souhaitent :

1. - l'élaboration de bases de sondage adoptées aux besoins des enquêtes projetées : répertoire exhaustif des villages par le dénombrement des habitations et des individus, ou par l'utilisation des cartes et de photos aériennes de date récente.
2. - la poursuite des efforts engagés dans l'amélioration des méthodes de collecte, ceci ne pouvant valablement s'effectuer qu'en liaison avec d'autres disciplines (l'apport de la sociologie à la définition des concepts a été souligné en particulier).
3. - l'amélioration des outils d'exploitation et de traitement des données : moyens matériels d'une part, approfondissement théorique d'autre part afin de rendre utilisables les données actuellement inexploitées.
4. - la publication plus complète et plus critique des résultats des enquêtes.

Point 2. Liaisons interdisciplinaires.

Point 2.1.1. Problèmes que se posent les non-démographes.

Deux points de vue divergents se sont manifestés dans le groupe :

1. - les économistes statisticiens proposent tant aux démographes qu'aux autres représentants des sciences humaines une large collaboration, outre la nécessité d'obtenir des données démographiques pour la planification nationale ou régionale, sur les points plus fondamentaux suivants :

- définition et harmonisation des concepts en matière de population.
- méthodologie d'établissement et d'entretien de bases de sondage.
- adjonction aux enquêtes démographiques (exhaustives ou ayant le caractère de recensement) de questions et questionnaires économiques.
- recherches analytiques interdisciplinaires, par exemple, mécanismes de constitution et de croissance des centres urbains.

2. - Les démographes ont eux, appuyés par les ethnologues, souligné la grande difficulté d'harmoniser les concepts, la finalité des études étant trop différente. D'autre part ils ont estimé ne pas devoir alourdir leurs questionnaires et se sont demandés si le mieux ne serait pas que chaque discipline élabore pour ses propres enquêtes ses questionnaires particuliers.

L'exemple de la France a renforcé cette opinion : l'alourdissement des questionnaires démographiques depuis les premiers recensements du siècle dernier a cessé et même un mouvement en sens inverse se dessine : les questionnaires s'allègent. Mais, dans les recensements actuels, la part prépondérante reste à l'économie, la démographie, en tant que discipline scientifique ne tirant pas, elle, grand intérêt des informations ainsi collectées.

Cependant l'unanimité s'est réalisée sur la nécessité qu'existent des bases de sondage précises et qu'elles soient entretenues. Mais certains ne furent plus entièrement d'accord sur la nécessité que chaque discipline procède à son propre échantillonnage, lors d'enquêtes indépendantes.

D'autre part, il a été souligné qu'il revient à l'administration de créer et d'entretenir une base de sondage, compte-tenu des désirs exprimés par ses utilisateurs. Mais dans l'état actuel des choses en Afrique ceci est difficilement réalisable. Aussi, tout en visant le but théorique, il est nécessaire d'associer étroitement et activement les chercheurs aux travaux essentiellement de conception, mais aussi de conception sur ces points.

Le groupe a défini trois types de travaux démographiques :

- enquêtes extensives (par recensement ou par sondage) : leur objectif est surtout administratif, mais elles permettent à la recherche d'approfondir son objet et ses méthodes et d'enrichir la connaissance des faits démographiques.

- enquêtes spécifiques : elles ont, elles, un objectif de recherche et doivent être adaptées à chaque discipline.

- enquêtes monographiques : elles sont destinées à l'amélioration et à la mise au point des outils d'observation.

Il a été signalé le cas des "populations-laboratoires" (le terme traduit de l'anglais n'a pas paru satisfaisant) sur lesquelles peuvent s'effectuer des études multiples.

La collaboration entre disciplines a paru devoir se situer au niveau de la problématique, la coordination étroite semblant être un leurre.

*

* *

Le groupe a tracé une séparation nette entre l'administration et la recherche quant à la collecte des données, mais cette séparation est plus floue quant à la méthode utilisée.

Pour la recherche, le groupe a fait la distinction entre les analyses extensives et les analyses intensives du laboratoire ou de terrain, et il a souligné l'état d'immaturité des sciences sociales, la démographie paraissant toutefois plus achevée que les autres. L'accent a été mis sur la recherche fondamentale qui, seule, permettra le développement d'une recherche appliquée, actuellement prématurée.

*

* *

Le groupe a exprimé en conclusion les vœux suivants :

1. - qu'une nette différenciation organique et institutionnelle soit tracée entre les tâches des administrations (besoins d'information des pouvoirs publics et de l'opinion) et les tâches de recherche tout en reconnaissant d'ailleurs que les besoins actuels des pays sous-développés obligent à certaines interférences.

2. - que la priorité de la recherche fondamentale (différente de la recherche "stratosphérique"), soit reconnue. C'est le seul biais qui fournira à la recherche appliquée les outils et les concepts nécessaires à son efficacité.

3. - que l'information recueillie soit strictement nécessaire à l'objet de chaque recherche, ce qui suppose une définition précise de la finalité de celle-ci.

4. - que la liberté du chercheur soit reconnue comme nécessaire pour que la collaboration pluridisciplinaire puisse se réaliser ; actuellement cette collaboration n'est bien souvent obtenue qu'au niveau des relations personnelles.

5. - que la collaboration interdisciplinaire, bien que difficile actuellement mais nécessaire, soit facilitée par les contacts multiples et des documentations réciproques : chaque discipline devant faire un effort pour faciliter l'accès de ses résultats aux autres spécialistes (par un large effort de clarification).

Point 2.1.2. Problèmes que se posent les démographes.

Le groupe s'est essentiellement préoccupé des problèmes concrets liés à l'enquête. La question de la traduction a retenu l'attention : en effet l'enquêteur est en même temps un interprète et le groupe s'accorde à reconnaître les difficultés de la transcription de termes vernaculaires, ainsi d'ailleurs que l'utilisation pure et simple de tels termes. D'autre part, il n'y a pas coïncidence entre l'expérience vécue, subjective, de l'homme qui enquête et la logique qu'il doit expliciter dans le questionnaire.

Le groupe souligne l'intime collaboration qui, lors de l'enquête, doit se réaliser entre la sociologie et la démographie, la première fournissant à la seconde les connaissances nécessaires à la mise en perspective de l'étude démographique, à l'élaboration des concepts et des questionnaires à établir.

Le groupe a largement porté attention à la définition de la démographie en tant que discipline scientifique. Celle-ci lui a paru se centrer autour de l'étude statistique de la population. Un participant a d'ailleurs souligné qu'une science se définit par son centre et non par sa périphérie. La démographie est à la fois recherche d'invariants et explication des situations existantes par la mise au point de schémas explicatifs (sur la mortalité élevée en milieu rural, ou sur les phénomènes de sur ou sous-population par exemple).

En conclusion le groupe souhaite que certains problèmes fassent l'objet de discussions approfondies : par exemple l'ethnie ou la répartition géographique.

Point 2.2.1. Milieus urbains, données collectives, migrations.

La discussion a porté essentiellement sur les milieux urbains et les migrations, le problème des données collectives ayant été largement évoqué par ailleurs (point 2.1.).

Trois points particuliers ont retenu l'attention des participants :

1. - La définition des centres urbains a été longuement abordée. L'effectif de la population, critère souvent retenu par les démographes est sans doute insuffisant. Le phénomène urbain est trop complexe pour se laisser enfermer dans un critère unidimensionnel. Il est plus satisfaisant de songer à une "batterie de critères" faisant intervenir les fonctions de la ville (administratives, commerciales, culturelles...), les comportements de ses habitants (par exemple les types de consommation) et surtout les structures sociales (la famille, les réseaux de relation...). Un problème risque alors de se poser si l'on désire "classer" les villes selon un "niveau d'urbanisation"; il s'agira d'étudier les corrélations susceptibles de se produire entre les divers critères retenus. Dans le cas africain qui nous intéresse, une difficulté supplémentaire surgit si l'on songe qu'il peut exister des critères spécifiquement africains inconnus.

L'apport des géographes est indispensable dans ce domaine. Ils pourront fournir une "typologie" des centres urbains d'un pays.

Le groupe émet le voeu que la réflexion puisse se poursuivre sur ce sujet au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

2. - le deuxième point a trait aux migrations, phénomène dont il est constaté qu'il est encore très peu étudié, bien qu'intéressant à la fois le géographe et le démographe. Ceci tient sans doute en partie à une situation historique, l'effort des démographes s'étant initialement porté sur l'accroissement naturel. De plus le sujet, étant extrêmement complexe, nécessite la mise au point de nouvelles méthodes (exemple de l'expérience de Côte d'Ivoire).

Cet aspect méthodologique concerne d'ailleurs aussi la croissance des centres urbains (exemples d'Abidjan et de Yaoundé) et de façon plus générale l'investigation démographique en milieu urbain.

3. - Enfin le problème de la documentation a fait l'objet de deux propositions:

- d'une part il semble qu'il existe une large documentation anglo-saxonne sur le phénomène de la croissance des centres urbains en Afrique : cette documentation gagnerait à être mieux connue des chercheurs français.

- d'autre part les enquêtes statistiques ayant été effectuées en Afrique, n'ont pas été entièrement exploitées et un certain nombre d'éléments figurant sur les documents de base n'ont jamais fait l'objet de dépouillement. L'analyse des phénomènes considérés pourrait être plus poussée si la documentation existante était enrichie de ces nouvelles données, travail pouvant par exemple faire l'objet de mémoires d'étudiants.

Point 2.2.2. Nuptialité, fécondité, mortalité.

A la suite d'une intervention de M. ETIENNE, le groupe s'est d'abord occupé du double compte des femmes (revendiquées chez les Baoulé à la fois par leurs frères et par leurs époux).

L'accord a été général pour estimer que les données sur la fécondité et la mortalité sont médiocres ; cependant les méthodes nouvelles récemment utilisées paraissent pallier, au moins en partie, les plus graves déficiences actuelles.

Ces méthodes sont de deux types :

1. - enquête à passages multiples
2. - analyse de documents écrits (état-civil, registres religieux).

Le groupe a enfin centré ses discussions sur le problème de l'âge, déterminant dans l'amélioration des données démographiques en Afrique. Il est tombé d'accord pour remarquer combien les méthodes actuellement utilisées (calendrier historique, nombre d'enfants...) restent qualitatives, dépendant tant de la situation de l'enquête que de l'équation personnelle de l'enquêteur ; de plus il est à craindre que celui-ci n'utilise pas toujours les outils dont on le pourvoit.

Le groupe a donc insisté pour que ce problème soit repris et étudié à fond. La hiérarchie des âges dans un village étant généralement connue de tous, on peut s'en servir pour mieux les connaître.

En conclusion, il est proposé :

- que les enquêtes à passages multiples soient développées et effectuées autant que possible avec une périodicité nettement inférieure à l'année,
- que l'étude de populations possédant des documents écrits soit étendue,

- que l'âge soit l'objet d'une étude particulière, menée à fond,
- que l'on se ménage des recoupements, en interrogeant par exemple séparément les femmes sur leurs maris et les maris sur leurs femmes, les mères sur leurs enfants et les enfants sur leur mère.

Point 3. Logistique.

Ce point étant trop chargé, il n'a pu faire l'objet de discussions approfondies. L'accord a toutefois été général sur les différents rapports exposés, et le représentant de la Direction Générale a apporté d'intéressantes précisions sur tous les points soulevés qui marquaient le désir des chercheurs de pouvoir s'exprimer sur la façon dont ils envisageaient la bonne marche de la section.

De l'ensemble de la discussion il ressort que :

1°) actuellement (1967) l'ORSTOM compte 115 chercheurs de Sciences Humaines, soit 21 % de l'ensemble des chercheurs (en 1960 les chiffres correspondants étaient : 38 chercheurs et 14 %). La croissance des effectifs doit se faire dans les années à venir de façon que les Sciences Humaines arrivent à représenter près de 25 % des chercheurs.

La section d'Economie-Démographie comptant actuellement 35 chercheurs (soit le tiers des Sciences Humaines), on peut en prévoir d'ici 1970-71 le recrutement d'une bonne dizaine pour cette section, soit à peu près trois démographes.

2°) L'équipe actuelle des démographes de l'ORSTOM (en poste ou potentiels) passerait donc de 7 (dont un détaché) à 10. L'origine Universitaire de ces chercheurs est :

médecine	2 (dont 1 détaché)
mathématiques et statistique	1
économie	2
droit	1
géographie-sociologie	1

3°) Deux souhaits ont été formulés :

- a) que leur recrutement de ces trois chercheurs ait lieu le plus tôt possible pour renforcer l'équipe actuelle.
- b) que ce recrutement s'oriente vers les disciplines statistiques de façon à satisfaire le besoin exprimé de meilleure analyse des données.

4°) De toute façon, et quelle que soit la formation antérieure, il a été confirmé la nécessité du passage à l'IDUP.

5°) La nécessité d'un "recyclage" a été largement reconnue, étant entendu que la vocation de tout individu (et surtout du chercheur) est de poursuivre sans cesse sa formation, et que le "recyclage" est à considérer comme une période de "temps fort" dans cette formation permanente.

6°) Une certaine originalité a été reconnue à la Démographie par rapport aux autres disciplines de Sciences Humaines en ce qui concerne le traitement de l'information recueillie sur le terrain ; ceci dans la mesure où :

- la démographie étant une science Statistique, il lui faut pour intervenir un ensemble numérique important d'observations.

Ces observations ne peuvent être effectuées par un seul homme : le chercheur en l'occurrence.

- les questions que pose la Démographie à la réalité sociale sont parmi les plus simples qui soient et malgré certaines déficiences elles sont confiées à des enquêteurs dont le niveau varie du CEP au BEPC.

Or le chercheur en est alors réduit à être le contrôleur de la collecte des données, et parfois même son rôle est celui d'un chef d'équipe. Ceci ne semble pas très rationnel, et l'on peut envisager, et souhaiter comme éminemment rentable, la création de postes de techniciens dont le niveau se situerait entre le BEPC et le Baccalauréat. Ces techniciens peuvent facilement être formés actuellement dans les pays africains et malgache.

7°) Il a été souhaité la création d'une section d'informatique à l'ORSTOM. Cette question est d'ailleurs de portée générale et se pose également dans d'autres disciplines représentées à l'ORSTOM. La Direction Générale se penche actuellement sur ce problème, mais les besoins très divers des disciplines et le coût de l'opération rendent malaisée une solution unique.

Ceci permettrait une initiation de tous les chercheurs à ces moyens modernes d'information, c'est le voeu qui a été formulé.

8°) Il a aussi été demandé que les chercheurs soient initiés aux divers problèmes d'ordre administratif qu'ils auront à connaître.

9°) Sur la question de la diffusion des travaux, il a été signalé que l'envoi de travaux faits en rédaction provisoire à quelques personnalités et à quelques collègues de l'ORSTOM pour solliciter leur avis, n'est pas assimilable à la diffusion proprement dite, laquelle est impérativement soumise à l'approbation de la direction scientifique.

10°) Une représentation plus large des chercheurs au Comité Technique a été souhaitée, et le vœu d'atteindre 50 % de chercheurs élus a été émis.

Le représentant de la Direction Générale a exprimé quelques vues et répondu à certaines questions mais, comme il a été dit plus haut, le court laps de temps n'a pas permis aux participants de discuter véritablement les problèmes soulevés. Le souhait a été exprimé à l'unanimité pour qu'une autre confrontation des chercheurs et de l'administration permette de reprendre cet examen.

La spécificité de l'ORSTOM en matière de démographie Outre-Mer a retenu particulièrement l'attention ; en dehors des arguments d'ordre administratif susceptibles d'être invoqués, il semble que ce soit surtout les arguments techniques qui militent en faveur de cette spécificité.

La démographie est en fait une science essentiellement européenne : c'est en Europe et parmi les populations de même type qu'elle s'est progressivement développée. L'application aux populations africaines des méthodes mises au point dans ces conditions ne peut donc se faire sans adaptations importantes.

En réalité, c'est l'ensemble de la problématique (besoins de l'information et moyens de les satisfaire) et des techniques d'approche (concepts différents, coutumes particulières, méthodes d'observation et d'analyse indirectes etc...) qui doivent être repensés en fonction des conditions spécifiques de l'Afrique.

La difficulté se trouve du reste accrue du fait que les milieux africains sont eux-mêmes en évolution relativement rapide et que chacun des stades observés requiert pratiquement une adaptation particulière (milieux urbain et rural notamment).

Il en résulte que la démographie, entendue au sens classique du terme, n'est finalement que la toile de fond à partir de laquelle le chercheur de l'ORSTOM doit constamment aménager son instrument d'observation et d'analyse, ce qui l'amène d'ailleurs à approfondir singulièrement la trame de ses connaissances et parfois même à enrichir l'outillage disponible en milieu européen.

La question de savoir si les démographes devaient être éparpillés ou concentrés, si une équipe de démographes était souhaitable et à quel niveau elle travaillerait a été évoquée mais n'a pu être discutée.

Le colloque s'est penché également sur le problème des conseillers-démographes, ceux-ci étant chargés d'orienter à la fois la recherche et la collecte de données.

A ce sujet les participants ont reconnu l'intérêt et même la nécessité de faciliter, en l'améliorant, la collecte des données dans les pays où ils se trouvaient; il leur a paru toutefois difficile d'admettre que les démographes de l'ORSTOM soient accaparés par ces tâches d'assistance technique. L'accord s'est finalement réalisé sur l'intérêt qu'ont les chercheurs en démographie de l'ORSTOM à ce que soit assuré le bon fonctionnement des différents services de collecte dans les pays d'outre-mer et le devoir moral qu'ils ont d'aider à ce fonctionnement, mais aussi sur la primauté qui doit être réservée au travail de recherche proprement dit.

III - CONCLUSIONS.

Deux sortes de conclusions peuvent être tirées d'un tel colloque : d'une part les conclusions sur le sujet, c'est-à-dire l'orientation future des travaux, d'autre part celles concernant l'organisation même du colloque.

Conclusions sur l'orientation future des travaux.

Les discussions ont mis en lumière ou plutôt confirmé l'immensité de la tâche qui reste à accomplir en Afrique, si l'on désire que les pays concernés soient dotés des instruments appropriés à une analyse concrète de leur situation démographique (et a fortiori à une recherche efficace). Dans ces conditions, il semble tout à fait indiqué de poursuivre l'action entreprise qui vise à améliorer les méthodes d'observation utilisées dans ces pays, l'amélioration la plus souhaitable étant naturellement celle qui permettra à un pays d'observer et d'analyser leur situation démographique dans des conditions de qualité suffisantes et ceci au moindre coût (en personnel et en moyens matériels) et dans les plus brefs délais.

Pour ce faire, plusieurs directions peuvent être prises :

- l'amélioration des méthodes traditionnelles d'enregistrement en ces pays (recensements administratifs, état-civil)
- l'amélioration des enquêtes directes, que celles-ci soient du type permanent ou non.

Dans tous les cas, l'apport des chercheurs de l'ORSTOM peut-être substantiel; c'est ainsi qu'après avoir, au cours de ces dernières années largement participé à la mise au point, puis ensuite à la synthèse des enquêtes de type classique dans les pays africains et malgache d'expression française, ils apportent actuellement une contribution capitale à la mise au point des nouvelles méthodes d'enquêtes, encore mieux adaptées que les précédentes aux conditions présentes de l'Afrique et devant déboucher finalement sur une amélioration fondamentale des méthodes de gestion administrative dans ces pays.

Il semble donc qu'il faille continuer dans cette voie ; toutefois parallèlement à cette ligne d'action générale, l'accent a été marqué au cours du colloque sur la nécessité d'aborder spécialement l'étude de certains points d'importance particulière, selon les méthodes les plus appropriées. Parmi ces points, figurent notamment : - la détermination de l'âge, qui demeure pour de nombreux pays la principale pierre d'achoppement de toute étude démographique sérieuse, l'étude des migrations et de l'urbanisation, considérés sous tous leurs aspects (modalités, facteurs, répercussions sur le comportement des populations intéressées...) - l'établissement des bases de sondage, qui s'avère particulièrement délicat en Afrique et dont la qualité conditionne cependant la valeur des données recueillies.

Chacun de ces points requiert d'ailleurs l'intervention de représentants des diverses disciplines des sciences humaines ; peut-être des groupes de travail multidisciplinaires pourraient-ils être constitués afin de définir dans un premier temps les modalités selon lesquelles ces questions devraient être étudiées et de proposer en second lieu la mise en place des moyens appropriés.

De même les travaux effectués sur place gagneraient-ils sans doute à être menés par des équipes pluridisciplinaires assez importantes permettant de concentrer les moyens d'action et de "rayonner" ensuite dans les pays non pourvus...

En dehors de ces trois points, de nombreux voeux ont été exprimés touchant soit la formulation générale des programmes de recherche (liaison avec l'administration générale et les services de statistiques), soit d'exécution précise des enquêtes (choix des questions, technique des relevés,..) ainsi que leur exploitation (utilisations diverses de données recueillies moyens mécanographiques requis...) soit la politique même et les modalités pratiques de celle-ci en matière de recrutement, de formation, d'affectation etc... Ils ont été mentionnés dans le compte-rendu à l'occasion de chacune des rubriques concernées.

Il faut enfin signaler que des points de doctrine ont également été abordés (définition de la démographie, relation avec les autres disciplines et avec l'administration, spécificité de l'ORSTOM etc...) qui ont été l'occasion d'échanges d'idées intéressantes et qui doivent nourrir de très utiles réflexions dans l'avenir proche.

Conclusions sur l'organisation du colloque.

Il semble que le principe même du colloque ait été largement apprécié par l'ensemble des participants ; aussi peut-on songer à tenir compte des enseignements de celui-ci pour l'organisation des prochaines rencontres.

Le rythme de deux ans paraît convenir ; c'est un temps suffisant pour faire un bilan utile et se rendre compte de l'effet des dispositions prises lors du précédent colloque.

La participation des chercheurs de l'ORSTOM non démographes et de personnalités extérieures à l'ORSTOM s'est avéré capital ; c'est en effet elle qui permet de donner aux recherches de démographie de l'ORSTOM toute leur signification de les replacer dans le cadre général de la connaissance démographique à l'échelon mondial ; en outre, la démographie ayant, par nature des liens très étroits avec les autres sciences humaines, il est essentiel que soit fait en commun le bilan des efforts accomplis par les uns et les autres.

La préparation d'une telle rencontre doit être effectuée très soigneusement ; les personnalités extérieures à l'ORSTOM et les chercheurs de l'ORSTOM relevant d'autres disciplines doivent être notamment pressenties suffisamment à l'avance ; les documents doivent être prêts à temps pour pouvoir être diffusés avant la réunion. Les conditions dans lesquelles la préparation, s'est effectuée cette fois-ci n'ont pas été très favorables.

L'ordre du jour doit être lui aussi établi avec soin ; il ne doit pas être trop chargé et ne comporter que des points précis, libellés clairement et dont le champ est nettement délimité ; toutes les rubriques retenues lors du colloque ne donnaient pas satisfaction à cet égard.

La durée convenable semble bien être de l'ordre de deux à quatre jours ; le travail en sous-groupes peut être retenu pour certains points à condition que la synthèse en soit faite ensuite.

Cette rencontre était la première du genre ; il est normal que des faiblesses aient marqué sa préparation et son organisation. L'intérêt qu'elle a suscité auprès des participants prouve néanmoins son utilité, il conviendra de tenir compte de ses enseignements, à la fois pour l'organisation des travaux de recherche des démographes de l'ORSTOM et pour la tenue des prochaines rencontres.

A N N E X E

I - ORDRE DU JOUR DETAILLE

Point	Documents (auteurs)	Président	Animateur
1 - <u>PROGRAMME</u>		BLANC TABAH	
1.1. Rapports des chercheurs	1.1.1. CANTRELLE 1.1.2. GENDREAU 1.1.3. PODLEWSKI		CANTRELLE GENDREAU PODLEWSKI
1.2. Rapport des élèves			PICOUET
1.3. Bilan des enquêtes classiques	1.3.1. BLANC 1.3.2. LACOMBE		BLANC LACOMBE
1.4. Bilan des enquêtes nouvelles	1.4.1. PICOUET 1.4.2. MASSE 1.4.3. VEDRENNE		PICOUET MASSE VEDRENNE
1.5. Programme futur	1.4.5.) 1.5.2.) BLANC		BLANC
2 - <u>LIAISONS INTERDISCIPLINAIRES</u>			
2.1.1. Problèmes des non-démographes	2.1.1.1. LHUILLIER 2.1.1.2. CALLIES 2.1.1.3. Mme GESSAIN	MASSE	LHUILLIER
2.1.2. Problèmes des démographes	2.1.2.1. ALLIER 2.1.2.2. CLAIRIN 2.1.2.3. Mle DOM	TABAH	ALLIER CLAIRIN Mle DOM
2.2.1. Milieux urbains, données collectives, migrations	2.2.1. GENDREAU	VEDRENNE	GENDREAU
2.2.2. Natalité, nuptialité mortalité	2.2.2.1. HENRY 2.2.2.2. CANTRELLE	HENRY	HENRY CANTRELLE

Point	Documents (auteurs)	Président	Animateur
2.3. Synthèse		PERRIN	LEUILLIER TABAH GENDREAU HENRY
3 - <u>LOGISTIQUE</u>		BLANC GLEIZES	
3.1. Recrutement	3.1. GENDREAU		GENDREAU
3.2. Formation	3.2. PODLEWSKI		PODLEWSKI
3.3. Affectation	3.3. PICOUET		PICOUET
3.4. Moyens matériels	3.4. LACOMBE		LACOMBE
3.5. Liaisons	3.5. GENDREAU		GENDREAU

II - LISTE DES PARTICIPANTS

Economistes

ALLIER	(Coopération)	NICOLAI	(Université Lille)
ANCEY	(ORSTOM)	PERRIN	(Université Aix)
BOUTILLIER	(ORSTOM)	ROCHETEAU	(ORSTOM)
COUZY	(ORSTOM)	SCHWARTZ	(ORSTOM)
GASTELLU	(ORSTOM)	VALETTE	(ORSTOM)
LHULLIER	(ORSTOM)		

Démographes

BAILLON	(ORSTOM)	LACOMBE	(ORSTOM)
BLANC	(INSEE)	MASSE	(ORSTOM)
CALLIES	(INSEE)	NADOT	(INED)
CANTRELLE	(ORSTOM)	PICOUET	(ORSTOM)
CLAIRIN	(INSEE)	PODLEWSKI	(ORSTOM)
Mle DOM	(INSEE)	TABAH	(INED)
GENDREAU	(ORSTOM)	Van den REYSEN	(CEA)
HENRY	(INED)	VEDRENNE	(Université Montréal)

Sociologues

ETIENNE	(ORSTOM)	GIBBAL	(ORSTOM)
---------	----------	--------	----------

Géographes

DUCHEMIN	(ORSTOM)	RICHARD	(ORSTOM)
TROUCHAUD	(ORSTOM)	LERICOLLAIS	(ORSTOM)
FRECHOU	(ORSTOM)		

Ethnologues

Mle DUPIRE	(CNRS)	-	Mme GESSAIN	(CNRS)	-	LOMBARD	(ORSTOM)
------------	--------	---	-------------	--------	---	---------	----------

Direction Générale ORSTOM

GLEIZES (ORSTOM)

III - DOCUMENTS PRESENTES AU COLLOQUE

On trouvera ci-après la reproduction intégrale des documents suivants qui furent présentés au colloque par leurs auteurs respectifs :

<u>Point</u>	<u>Document</u>	<u>Auteur</u>
1.1.	1.1.1. Rapport de chercheur	CANTRELLE
	1.1.2. Rapport de chercheur	GENDREAU
	1.1.3. Un essai d'observation permanente des faits d'état-civil au Cameroun	PODLEWSKI
1.3.	1.3.1. Bilan des enquêtes classiques	BLANC
	1.3.2. Esquisse d'un bilan de la méthode des enquêtes par sondage en Afrique francophone	LACOMBE
1.4.	1.4.1. La place des enquêtes nouvelles dans la recherche démographique	PICOUET
	1.4.2. Union indienne : Plan d'enregistrement des naissances et des décès par échantillonnage (Résumé)	MASSE
	1.4.3. Projet d'enquête et de recherche démographique au Rwanda	VEDRENNE
1.5.	1.5.1. Programme futur	BLANC
	1.5.2. Recensements et Enquêtes démographiques entrepris dans les pays d'expression française, africains et malgache depuis 1955 : situation au 1-9-1968	BLANC
2.1.1.	2.1.1.1. Problème de l'économiste et normalisation des concepts	LHUILIER

III - DOCUMENTS PRESENTES AU COLLOQUE (suite)

<u>Point</u>	<u>Document</u>	<u>Auteur</u>
2.1.1.	2.1.1.2. Problèmes que se posent les démographes et problèmes qu'ils pourraient se poser	CALLIES
	2.1.1.3. Intervention orale sur les travaux du Centre d'anthropologie du CNRS	Mme GESSAIN
2.1.2.	2.1.2.1. Ce que les démographes devraient attendre des non-démographes (opinion d'un non-démographe	ALLIER
	2.1.2.2. Quelques aspects de l'assistance technique dont le démographe a besoin pour organiser et orienter ses recherches	CLAIRIN
	2.1.2.3. Concepts et Technique d'enquête démographique	Mle DOM
2.2.1.	2.2.1.1. Milieux urbains, données collectives, migrations	GENDREAU
2.2.2.	2.2.2.1. La mesure de la fécondité des populations africaines	HENRY
	2.2.2.2. Mortalité	CANTRELLE
3.1.	3.1. Recrutement	GENDREAU
3.2.	3.2. Formation	PODLEWSKI
3.3.	3.3. Affectation	PICOUET
3.4.	3.4. Moyens matériels	LACOMBE
3.5.	3.5. Liaisons (point de vue administratif)	GENDREAU